



Président du SICSEF depuis 2008, Jean Marc Sallot passe le relais à Xavier Melki

Jean Marc Sallot,

« J'ai eu la chance de contribuer aux grandes mutations que le Syndicat a connues. L'équipe du SICSEF m'a accordé sa confiance pour mener à bien cette mission. Aujourd'hui, des opportunités professionnelles m'obligent à quitter Franconville et ce n'est pas sans regret que je cède mon poste de Président. »

« C'est en toute sérénité que je passe le relais à mon ami Xavier Melki, il dispose de toute ma confiance et de celle de ses collègues pour poursuivre la démarche engagée. Je lui souhaite de prendre autant de plaisir à accomplir la mission qui lui est confiée que j'en ai eu au cours de ces années à diriger le SICSEF. »

« Pour terminer, je tiens à remercier Francis Delattre, Yannick Paternotte, Hugues Portelli, l'ensemble des élus, Perrine Schinzel Directrice du SICSEF, Marilyne Tassot sa collègue, les membres de l'association des usagers Hélios et toutes celles et ceux qui m'ont accompagné dans cette aventure et sans qui le service du SICSEF ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. »

Nommé par Monsieur Francis Delattre pour représenter Franconville au sein du SICSEF, Xavier Melki adjoint au Maire de Franconville, délégué voirie et réseaux a été élu Président par les membres du SICSEF le 02 juillet dernier.

Suite à cette élection, il nous confie :

« En succédant à Jean-Marc Sallot au poste de Président du SICSEF, je m'engage à poursuivre les efforts entrepris par toute l'équipe ces dernières années. Mes mots d'ordre pour la suite du mandat restent la transparence envers les utilisateurs du réseau, l'optimisation des conditions du service et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches de maîtrise énergétique »



JOURNEE PORTES OUVERTES

Le 29 septembre 2012

La chaufferie des Logis Vers vous ouvre ses portes à partir de 10h00

Venez nous rejoindre pour visiter la centrale de production et découvrir son fonctionnement.

A cette occasion, vous pourrez également rencontrer les équipes qui travaillent à votre service et garantissent le bon entretien de vos installations.

Nous vous attendons nombreux !!

Vos élus lancent le projet



Le 4 juin dernier, les élus des communes de Sannois, Ermont et Franconville, les représentants de SEFIR et des usagers se sont réunis autour de Jean-Marc SALLOT, alors Président du SICSEF, et de Grégoire de CHILLAZ, Directeur Général de SEFIR, à l'occasion de la pose de la première pierre de la chaufferie biomasse, projet phare de la nouvelle délégation de service public du SICSEF.

Monsieur Francis DELATTRE, Sénateur Maire de Franconville, a ouvert la cérémonie pour témoigner de tout l'intérêt qu'il porte aux projets du Syndicat depuis plusieurs années.

Il déclare :

« A Sannois, Franconville et Ermont, nous avons la force commerciale et intellectuelle de faire face aux défis qui nous attendent, nous n'avons pas peur d'imaginer les filières du futur ».

« La nouvelle chaufferie est au centre d'un programme de modernisation des installations de production de chaleur. Ce système permet de répondre à des objectifs ambitieux : l'amélioration de la qualité du service, le développement du réseau, l'utilisation d'énergie vertueuse pour produire la chaleur.

Les décisions prises par les membres élus du Syndicat marquent un changement considérable pour l'avenir du SICSEF et de son service public.

Les usagers bénéficient d'ores et déjà, depuis le 1er jour de la délégation, d'un tarif avantageux. »



Grégoire de Chillaz, Directeur général de SEFIR



« Les orientations des élus du SICSEF s'inscrivent dans la ligne du Grenelle de l'environnement, souligne Grégoire de CHILLAZ.

A l'horizon 2020, la France s'est engagée à multiplier par trois la population raccordée aux réseaux de chaleur ainsi que le taux d'énergie renouvelable utilisé ».

Les réseaux de chaleur constituent en effet un outil essentiel à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, aujourd'hui, 6% de la population française seulement est raccordée à un réseau de chaleur.

« La situation du site par rapport aux enjeux futurs est très judicieuse », nous confie Francis Delattre.

Outre le fait de limiter les nuisances engendrées par l'exploitation de la chaufferie et la rotation des camions d'approvisionnement, le site offre la possibilité d'augmenter la capacité de production de la chaufferie pour raccorder, à terme, un nombre plus important de résidences.

POSE DE LA PREMIERE PIERRE

Une chaufferie adaptée à vos besoins



« La chaufferie, outil majeur et structurant de ce nouveau contrat, est l'occasion pour nous de partager l'ambition des élus du Syndicat » déclare Grégoire de CHILLAZ.

Forte d'une puissance de 10MW, la chaufferie, qui absorbe plus de 40% des investissements de la délégation, produira 53 000 MWh par an, soit 60% minimum des besoins des usagers. Pour cela un approvisionnement de 20 000 tonnes de bois par an est nécessaire. Monsieur de CHILLAZ rappelle que ces choix permettent la création de 17 emplois pérennes dans la filière forestière.

Enfin, grâce à l'utilisation de la biomasse, les émissions de CO2 seront réduites de plus de 35%. Cela représente 6 650 tonnes de moins rejetées dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 3 200 véhicules par an.



Si nous sommes là aujourd'hui à mener ces projets, nous le devons à nos prédécesseurs au sein du SICSEF.

Je pense particulièrement à Jacques BERTHOT et son équipe, Messieurs André GEORGES, Michel FAUVEAU et Raymond LACOUR, à l'origine de la création du SICSEF. Je les remercie d'avoir accepté de participer à cet évènement.

Je salue également l'association Hélios, qui représente l'ensemble des usagers du réseau de chaleur et constitue pour nous, un véritable partenaire au quotidien. En défendant l'intérêt des usagers, l'association Hélios mène une mission essentielle. J'encourage vivement l'ensemble des résidences raccordées au réseau à les rejoindre.

Enfin, je remercie chaleureusement les membres du SICSEF qui m'accompagnent depuis maintenant 4 ans et me guident pour que, moins d'un an après la signature de la nouvelle DSP, la première pierre de la chaufferie biomasse soit posée.

Jean-Marc SALLOT

Point travaux

Mise en service des installations de cogénération : mars 2012

Interconnexions du réseau :

o Fossés Trempés / Fontaine Bertin : début des travaux au cours du second semestre 2012

o Fossés Trempés / Logis Verts : courant 2013

Début des travaux de la chaufferie biomasse au cours du second semestre 2012

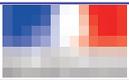
Arrêts techniques 2012

Fossés Trempés : du 6 au 8 aout 2012

Logis Verts : du 7 au 9 aout 2012

Fontaine Bertin : date non définie



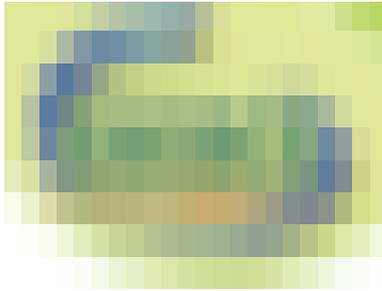


Actualités réglementaires

Décret 2011-1984 du 22 décembre 2011, relatif au réajustement de la puissance souscrite dans les contrats d'abonnement au réseau de chaleur.

Décret 2012-111 du 27 janvier 2012, relatif à l'obligation de réalisation d'un audit énergétique pour les bâtiments à usage principal d'habitation en copropriété de 50 lots ou plus et à la réglementation thermique des bâtiments neufs.

AMORCE - Etude du prix de vente de chaleur en 2010 :



L'enquête du prix de vente de la chaleur en 2010, réalisée par l'association AMORCE en mars 2012, présente la situation de différents modes de chauffage avec une approche économique, énergétique et environnementale. Cette étude permet au SICSEF de se positionner par rapport à la situation nationale.

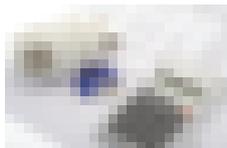
Approche globale

Entre 2009 et 2010, on note une augmentation de 10% de la livraison de chaleur. L'énergie majoritairement utilisée reste le gaz naturel (44%), les énergies renouvelables couvrant 31% des besoins. On note également une augmentation de l'utilisation de la biomasse de 40% sur la même période.

La biomasse constitue l'énergie la moins consommatrice en énergie primaire (chaîne de transformation). En outre, les émissions de gaz à effet de serre sont très faibles, le facteur d'émission étant de 0.008 contre 0.040 pour l'électricité et 0.234 pour le gaz naturel.

Evolution des prix de vente sur 20 ans

Malgré l'augmentation du prix des énergies, le tarif de vente des réseaux de chaleur présente une meilleure stabilité que pour d'autres modes de chauffage. Cette stabilité est accrue dans le cas de réseaux de chaleurs alimentés à plus de 50% d'énergies renouvelables.



Etude des prix de vente

Le tableau ci-dessous compare les prix de vente moyen sur les réseaux de chaleur à l'échelle nationale selon le type d'énergie utilisée.

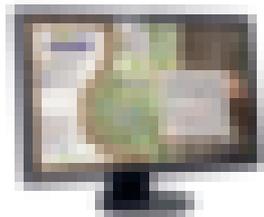
	Prix moyen des réseaux de chaleur français	Prix moyen des réseaux de chaleur du SICSEF (2010)
Toutes énergies confondues	58,8 €HT/MWh	
Gaz naturel	63,2 €HT/MWh	55,8 €HT/MWh 64,17 €TTC/MWh
Biomasse	59,1 €HT/MWh	58,9 €HT/MWh 62,15 €TTC/MWh

Les conseils économes

1) Préférez la douche : La douche consomme 30 à 60 L d'eau. Le bain en consomme 150 à 200L.

2) Limitez le gaspillage : Des équipements à faible coût à installer sur vos robinetteries peuvent vous permettre de réduire les consommations d'eau :

- **Mousseur économique**
 - Investissement : 8 à 10 €
 - Economies estimées : 87 €/an
- **Douchettes hydro économes**
 - Investissement : 25 à 30 €
 - Economies estimées : 148 €/an



Vous retrouverez toutes les informations sur votre réseau de chauffage sur le site www.sicsef.com



Journal du SICSEF - Syndicat intercommunal de chauffage
Sannois - Ermont - Franconville
BP 90043 Franconville Cedex
Tél. : 01 39 32 66 70

• **Directeur de la publication :** Jean-Marc Sallot

• **Comité de rédaction :** SICSEF

• **Rédaction :** Perrine Schinzel, Marilyne Tassot

• **Photographies :** Anthony Vivien

• **Conception - réalisation et impression :**

www.stip-imprimerie

